

pour le faire, ils parlaient d'une conférence économique du Commonwealth.

**Des voix:** Règlement!

**M. le président suppléant:** Je dois demander à l'honorable député de cesser de parler de la conférence économique.

**L'hon. M. Pickersgill:** Je n'entends pas débattre la question de la conférence économique du Commonwealth, car j'ai toujours préféré parler de choses qui sont arrivées plutôt que de choses qui sont à venir. Je le répète, les députés ministériels, lorsqu'ils siégeaient de ce côté-ci, ont parlé à tort et à travers de la façon dont le gouvernement libéral nuisait au commerce au sein du Commonwealth. Que faisons-nous à ce moment-là?

**M. Pallett:** Rien du tout.

**L'hon. M. Pickersgill:** Nous prêtons des centaines de millions de dollars pour la conservation du commerce britannique avec le Canada après la guerre; nous supprimons l'une après l'autre les restrictions d'une année à l'autre pour tenter de favoriser, par tous les moyens, le commerce avec le Royaume-Uni. Or, quelle est la première mesure positive,—ce n'est même pas une mesure positive, mais plutôt une mesure négative,—que prend le gouvernement actuel? A la veille même de la conférence du Commonwealth, il se hâte d'indisposer la Grande-Bretagne en lui disant que nous ne voulons pas importer ses produits, mais simplement lui vendre les nôtres. Nous la laisserons exporter des articles vers notre pays si nous les obtenons d'un autre pays.

C'est bien ce que cette mesure entraînera. Elle est de nature à arrêter ce que le chef de l'opposition a présenté comme la plus importante denrée britannique d'exportation vers le Canada, le symbole de leur commerce d'exportation avec notre pays. Il me semble qu'on nous demande de nous lancer dans un changement fondamental de politique. La dernière fois que nous l'avons fait, c'était en septembre 1930, et c'est une autre raison qui m'incite à m'y opposer. Je me trouvais dans les tribunes, là-haut, et j'ai vu M. Bennett présenter les premières augmentations importantes du tarif douanier. Nous avons pu voir ce qui s'est produit: le commerce de notre pays a décliné au point de sombrer dans la léthargie.

En 1935, nous nous sommes lancés dans une nouvelle politique, visant à étendre notre commerce par tous les moyens disponibles. Depuis, notre commerce s'est accru chaque année. Il semble que, par cette voie furtive, nous en revenions à la ligne de conduite tory qui nous a menés à la situation que nous avons connue en 1933, 1934 et 1935. Il me semble qu'au Canada nous ne devrions pas amorcer ce virage dangereux.

(Texte)

**M. Ricard:** Monsieur le président, venant d'un des principaux centres de l'industrie textile de la province de Québec, Saint-Hyacinthe, où cette industrie compte dix-huit fabriques, étant moi-même employé du textile, ayant été à l'emploi d'une des plus importantes fabriques de Saint-Hyacinthe, la *Goodyear Cotton Co.*, je ne puis faire autrement que de dire quelques mots sur un sujet qui me tient à cœur.

J'aurais aimé parler en anglais, après avoir vu les larmes de crocodile que vient de répandre l'honorable député de Bonavista-Twilligate (M. Pickersgill), mais étant donné que mes notes sont en français et que je n'ai que quelques minutes à ma disposition, je parlerai en français.

**M. Dupuis:** Il parle et comprend très bien le français.

**M. Ricard:** Au fait, il parle probablement mieux le français que l'honorable député qui vient de faire cette intervention.

L'industrie textile, monsieur le président, est une de celles qui sont les plus stables au Canada. L'embauchage, dans l'industrie textile, qui était de 98,000 employés en 1951 a été réduit à 81,000 en 1956. Vous avez sans doute noté, monsieur le président, que cela s'est produit sous un régime libéral et que ce sont les libéraux qui, aujourd'hui, critiquent le gouvernement parce qu'il a apporté un soulagement à la classe ouvrière de l'industrie textile. Pourtant, ils n'ont rien fait dans le temps pour empêcher une situation préjudiciable à la population ouvrière de se développer.

Alors que cette industrie fournissait 71 p. 100 de la consommation nationale en 1930, elle n'a bénéficié que de 57 p. 100 du marché national, toujours sous un régime libéral, en 1957. De 1950 à 1955, toujours sous un régime libéral, on permettait aux fabricants de produits étrangers d'accaparer 43 p. 100 de la consommation de notre population. En 1948, le Japon exportait au Canada des produits textiles pour une valeur de 0.4 million de dollars alors qu'en 1954, sous un régime libéral, il faut le répéter, la valeur des produits en provenance du Japon était de 4 millions de dollars. Au cours de l'année 1956, le Japon a livré au Canada 13½ millions de verges de coton, soit l'équivalent de 5 p. 100 de la production canadienne. Alors que la production canadienne des produits textiles déclinait de 19 p. 100, le gouvernement libéral permettait que l'on importe 24 p. 100 de plus de produits textiles de fabrication étrangère. De l'Italie seulement, durant l'année 1956, toujours sous un régime libéral, les